

Réf: Dossier 293383

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE COULIBALY MAMADOU TORNA »
en abrégé « ECMT »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOUA
KOUTE, Lot 999, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/01/2024 , et enregistrés au CEPICI le 25/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE COULIBALY
MAMADOU TORNA » en abrégé « ECMT »

Objet : Electrification rurale , travaux publics (Génie civil) , vente de matériels électrique et informatique , lotissement , logistique , fournitures de bureaux , commerce général , Import-export , maintenance informatique , prestations diverses , et pour la réalisation de l'objet social , l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOUA
KOUTE, Lot 999, Ilot 54

Dirigeant(s) M COULIBALY MAMADOU TORNA (GÉRANT),
M KOUAKOU KOFFI DAVID (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01090 du 06/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13019/GTCA/RC/2024 du 06/03/2024

